

la ligue de
l'enseignement

Fédération des A.I.L. 13

PROJET FEDERAL

2006 – 2009

SOMMAIRE

PROJET FEDERAL 2001-2005	3
Le projet fédéral 2001-2005 arrive à échéance : quel bilan ?	3
PROPOS LIMINAIRES.....	5
La ligue de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire.....	5
Agir pour l'éducation.....	5
Agir pour la citoyenneté	6
Agir pour la solidarité.....	6
Agir pour la laïcité	7
PROJET FEDERAL	8
Valeurs et priorités	8
Des éléments pour la construction du projet fédéral.....	9
Qu'est-ce qui a changé ?	9
LES AXES DU PROJET FEDERAL DE LA FEDERATION DES AIL	10
Quels défis pour une organisation de l'éducation populaire ?	10
Militer ? Fédérer ?	10
La petite enfance	11
Lutter contre les exclusions	12
Les « TIC » Nouvelles technologies de l'information et de la communication.....	12
La reconquête des enseignants	13
Pôles d'intervention	14
POLE DE L'EDUCATION	15
Pour un véritable droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, et une éducation démocratique de l'enfance et de la jeunesse	15
Pour l'exercice de la citoyenneté sur tous les territoires et la promotion de l'engagement bénévole et associatif.....	16
Pour reconnaître et favoriser l'expression de la diversité et lutter contre toutes les formes de discriminations.....	16
Pour une culture politique de l'environnement et du développement durable	17
POLE ASSOCIATIF.....	18
Pour un véritable droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, et une éducation démocratique de l'enfance et de la jeunesse	18
Pour l'exercice de la citoyenneté sur tous les territoires et la promotion de l'engagement bénévole et associatif.....	18
Pour reconnaître et favoriser l'expression de la diversité et lutter contre toutes les formes de discriminations.....	19

Pour une culture politique de l'environnement et du développement durable	19	
POLE DES TERRITOIRES.....		20
Pour un véritable droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, et une éducation démocratique de l'enfance et de la jeunesse	20	
Pour l'exercice de la citoyenneté sur tous les territoires et la promotion de l'engagement bénévole et associatif.....	21	
Pour reconnaître et favoriser l'expression de la diversité et lutter contre toutes les formes de discriminations.....		22
Pour une culture politique de l'environnement et du développement durable	23	
GLOSSAIRE		24

PROJET FEDERAL 2001 - 2005

Le projet fédéral 2001 - 2005 arrive à échéance : quel bilan ?

Comment mieux orienter l'action de la Fédération AIL ? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre les administrateurs pour les années 2001 à 2005, en initiant le projet fédéral. Mais il serait vain d'évaluer aujourd'hui ces perspectives, sans tenir compte de l'actualité de la vie sociale, politique, économique qui a rythmé une société dans laquelle est enraciné ce vaste mouvement d'éducation populaire qu'est la Ligue de l'enseignement.

2001 - 2005 des années qui ont été marquées par un contexte politique et social riche d'évènements : un président de la République d'extrême droite a failli être élu, un gouvernement de droite revient au pouvoir, des échéances électorales, municipales et régionales, vont baliser la vie politique et initier des transitions locales de gauche... Dans un climat économique et social fortement perturbé, le chômage croît, la protection sociale est menacée et les dispositifs visant le développement de l'emploi ne tiennent pas leurs promesses, la construction européenne tarde, les politiques de la ville arrivent à échéance et on s'interroge sur leurs effets ...

C'est dans ce contexte que la Fédération des Amis de l'Instruction Laïque (AIL) s'est attelée à la mise en œuvre de son projet fédéral. Fortement ancrée dans le département, la Fédération AIL, tout comme la plupart des associations de la mouvance de l'éducation populaire, n'a pu ignorer les répercussions de cette actualité politique, sociale, économique.

L'essence même de l'action éducative et sociale de la Fédération AIL, s'appuyant sur le triptyque démocratie, laïcité, solidarité, a vu ses repères bousculés. Et la question liminaire du projet fédéral qui portait sur l'éducation populaire « nostalgie ou réalité d'un projet de société ? » reste d'une actualité sensible pour les grandes fédérations comme La Ligue de l'enseignement.

Et s'appuyant sur une nécessaire convergence entre une utopie visant l'avènement d'une société de progrès et la nécessaire participation des citoyens pour la porter, le projet fédéral avait fait une urgence de promouvoir l'engagement civique des militants de son réseau : formation politique des bénévoles et des cadres du mouvement, développement de cercles de réflexion, animation dans le réseau de réflexions sur le sens et l'action, les valeurs fondatrices... En accentuant l'implication de la fédération dans les territoires à tous les échelons (Europe, nation, région, département, commune, pays...), il s'agissait de soutenir cette idée fondamentale de participation citoyenne, sans exclusive des minorités.

Si la forte prégnance de la décentralisation des fonctions de l'Etat dans les régions a incité les élus, notamment de la région PACA, à valoriser le développement des réseaux associatifs, la Fédération AIL a dû articuler son projet fédéral avec l'inscription dans des dispositifs publics : emplois jeunes et développement de l'emploi associatif, fonctions ressources, plate-forme de services publics, conventionnement avec la Caisse d'allocation familiales et le Conseil régional pour favoriser le départ en vacances des jeunes, réorientation du CFREP vers les publics en insertion... bref, agir en direction des personnes précaires, action prioritaire des politiques publiques, en réaffirmant le sens de l'action collective, en favorisant l'intérêt général, la solidarité, la citoyenneté.

Une inévitable question se pose à partir d'une réflexion qui figurait dans le projet fédéral sous la forme d'une affirmation : « saisir toutes les opportunités pour participer à la lutte contre la précarité ». Toutes « les opportunités » sont-elles du ressort de la Fédération en matière de précarité ? La diversité des dispositifs qui existent balaye un spectre assez large, passant de l'assistantat à des formes d'intégration sociale qui font fi de toutes attitudes éducatives émancipatrices pour les individus auxquels elles sont destinées. La Ligue de l'enseignement a repositionné ses actions à destination des populations les plus en difficultés, dans le cadre de sa mission émancipatrice d'éducation populaire. Ce n'est qu'en s'appuyant sur la base politique du

projet fédéral qu'elle pourra faire des choix et proposer des alternatives aux politiques d'assistance sociale dans lesquelles on place les plus exclus, sans leur donner les moyens de prendre en charge leur autonomie à plus ou moins long terme.

L'école est restée le cœur de cible de la Fédération, et son implication déjà fortement identifiée, n'a fait que se développer dans des dispositifs éducatifs publics, post et périscolaires, en partenariat avec les communes dans le cadre des contrats éducatifs locaux notamment. Lecture, écriture, rencontres avec les œuvres et leurs auteurs, mutualisation des compétences et travail intergénérationnel, actions sportives citoyennes, accompagnement à la scolarité, actions éducatives autour de l'environnement n'ont fait que raffermir la notoriété de la Fédération en milieu scolaire, bien que le premier degré soit davantage ciblé par les interventions fédérales.

Les lycées, les universités, les IUFM sont encore autant de secteurs à conquérir : pour quels objectifs ? La réflexion en cours autour de l'école et de ses missions peut devenir un document de vulgarisation de nos idées, y compris hors de nos frontières.

C'est certainement sur le plan fédératif que le chemin reste encore à parcourir : la Fédération reste souvent maître d'œuvre des actions qu'elle initie, parfois en lieu et place d'associations qui pourraient prendre le relais : manque de formation, manque de compétences et nécessité d'agir rapidement... A l'évidence, la réflexion s'impose tant sur des pratiques fédératives que sur le développement et l'accompagnement des projets associatifs : affilier, fédérer, en 2005 la Fédération n'a pas amorcé la mutation vers d'autres types d'engagements et de militances.

Quant à la conscientisation des citoyens sur les enjeux de la construction européenne, le projet fédéral avait pour ambition tout à la fois de développer les échanges de jeunes, d'ouvrir les débats sur les enjeux européens, et de promouvoir les relations autour du bassin méditerranéen, terre de nos origines culturelles. Aujourd'hui, malgré quelques initiatives associatives, l'actualité électorale qui a eu le mérite de vulgariser le débat auprès des citoyens, n'offre pas vraiment de nouvelles alternatives aux positions prises par notre pays de refuser la ratification du projet de constitution européenne.

En matière de solidarité internationale avec les pays en voie de développement, le partenariat qui a été rétabli avec Solidarité Laïque au Maroc, Liban, Sénégal, peut être source de nouveaux engagements notamment auprès des jeunes : juniors associations, associations affiliées qui pourraient trouver sur ces thèmes de nouveaux secteurs à investir et permettre un engagement des jeunes dans l'action concrète, pour des causes qui les mobilisent.

PROPOS LIMINAIRES

La Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire

« Faire penser ceux qui ne pensent pas,
faire agir ceux qui n'agissent pas,
faire des hommes des citoyens »
Jean Macé

« La Ligue de l'enseignement est née en 1866 de la volonté de républicains de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, dans le but d'exercer pleinement leur citoyenneté et d'établir durablement une société plus juste, plus libre, plus solidaire.

Les temps changent, l'idéal demeure. Plus que jamais, elle est un grand mouvement d'éducation populaire, une Ligue pour une éducation permanente qui contribue à former des citoyens, c'est-à-dire des hommes et des femmes autonomes et responsables, et à développer une véritable solidarité dans une république laïque. »

Extrait : La Ligue de l'enseignement - P.Tournemire - Les essentiels Milan

Au fil des congrès, la Ligue de l'enseignement a précisé son orientation dans un double souci de fidélité à ses origines et de volonté d'être acteur de son temps tourné vers l'avenir.

Au congrès de Nancy (1998), la Ligue de l'enseignement appelle à refonder une éducation populaire permettant à chacun de faire face à ces mutations et influencer leurs évolutions.

Une des pistes de la refondation associative passe par le retour aux sources d'une fondation républicaine : il s'agit d'injecter du sens dans la pensée et dans l'action associatives pour rassembler ceux qui se reconnaîtront en elles.

La Ligue veut agir avec et pour les habitants sur leurs lieux de vie, en priorité avec ceux qui souffrent de la précarité.

La Ligue veut soutenir l'école de tous, de la maternelle à l'université, dans sa nécessaire transformation.

La Ligue veut faire de la diversité culturelle un ferment d'intégration et une source d'enrichissement du « vivre ensemble », avec des valeurs communes.

La Ligue veut donner envie au plus grand nombre de connaître, de comprendre les enjeux de notre société pour exercer une réelle citoyenneté dans tous les espaces politiques.

Quatre mots-clés : éducation, citoyenneté, solidarité, laïcité

Agir pour l'éducation

La Ligue de l'enseignement a toujours inscrit ses actions dans la promotion de l'éducation sous toutes ses formes. Aujourd'hui, la Fédération AIL s'engage avec ses adhérents à une véritable refondation de l'éducation populaire, afin que soit mieux assurée l'égalité des chances, que la promotion individuelle de chacun soit associée au développement de l'intelligence collective, que les identités individuelles et collectives soient confortées et qu'une ouverture culturelle soit proposée à tous. Cela passe par une école renouvelée et une mobilisation de tous les acteurs, dans et autour de l'école afin que celle-ci devienne un véritable lieu de prise de responsabilité des jeunes. Mais cela passe aussi par la construction d'un véritable projet d'éducation permanente, afin que chacun puisse recevoir à tout moment les outils dont il a besoin pour s'accomplir dans sa vie professionnelle et personnelle, dans son travail et ses loisirs.

Agir pour la citoyenneté

La Ligue promeut une citoyenneté active et partagée, qui s'exprime à différents niveaux (du local au national, voire mondial), selon des rythmes d'engagement (mobilisations ponctuelles intenses ou engagement associatif, syndical, politique plus continu), selon le rapport aux institutions qu'elle détermine (y participer ou non). L'implication des citoyens et des associations civiques doit devenir la règle. La volonté de la Fédération sera de promouvoir des responsables issus du monde associatif reflétant la diversité sociale et culturelle de ce pays. L'interpellation civique ne doit pas se limiter aux seules institutions politiques et sociales : ce sont aussi les formes que prend le débat public qui seront interpellées.

Mais dans les principaux défis adressés aujourd'hui à l'exercice de la citoyenneté, il y a celui du rôle croissant des médias. La place nouvelle des technologies de l'information et de la communication nécessite d'acquérir la gestion de cette diversité et multiplicité des sources d'information pour que cette dernière contribue à la mobilisation et à l'expression des citoyens et permette de combattre les pouvoirs arbitraires.

La Fédération se doit d'être toujours plus à l'écoute des jeunes. Beaucoup ont montré une formidable capacité de mobilisation quand ils estimaient qu'une société métissée, dans laquelle ils vivent avec plaisir, pouvait être menacée par le contexte politique. Si leurs motivations pour des questions économiques et sociales laissent souvent le pas aux préoccupations humanitaires et culturelles, ils devraient trouver légitimement place dans notre organisation. Pour cela il devient nécessaire de développer et de leur proposer des espaces d'expression et d'actions adaptés.

Enfin, la citoyenneté aujourd'hui appelle à élargir le champ des responsabilités collectives aux préoccupations du long terme, de la dette que nous contractons envers les générations à venir, ainsi qu'envers l'ensemble de la planète. Tous ensemble, il nous faut construire les outils d'une mondialisation maîtrisée.

Agir pour la solidarité

Pour la Ligue la solidarité est une question politique dont le socle repose sur la justice sociale. Au moment où les formes institutionnelles de la solidarité (sécurité sociale, retraites...) sont partiellement en crise, nous devons apporter notre contribution à leur redéfinition, même si elle incombe aux partenaires sociaux et à l'Etat.

L'égalité juridique des citoyens ne peut aller sans le souci des moyens d'exercer cette égalité, tout comme leur émancipation intellectuelle et morale ne peut ignorer leur émancipation matérielle. C'est en particulier l'emprise d'une logique marchande généralisée qui fait courir le risque de nouvelles injustices. Résister à cette emprise c'est bien sûr défendre les services publics en exigeant leur adaptation aux conditions de notre temps, mais c'est aussi interroger nos pratiques qui doivent être porteuses de sens et de questionnement social. Lors de son congrès de Nancy en 1998, la Ligue de l'enseignement se fixait comme priorité d'agir avec les habitants, particulièrement avec les plus défavorisés. Une priorité qu'elle doit s'efforcer de mettre en œuvre jour après jour.

Contre les inégalités, les politiques publiques sont trop souvent impuissantes. Forte de son réseau d'associations, la Ligue s'efforce de favoriser toutes les formes de dotations territoriales compensatrices, entre communes, départements, régions comme à l'échelle européenne.

Aujourd'hui seule une action volontariste peut faire reculer les inégalités. Pour cela l'engagement des militants de la Ligue de l'enseignement, motivé par des convictions, est à la fois possible et nécessaire. Pour la Fédération, son rôle est d'aborder la solidarité par une démarche d'éducation populaire : ce n'est que par l'engagement civique que peuvent être trouvés les remèdes aux inégalités qui ne sont pas uniquement sociales, mais aussi culturelles et éducatives.

L'action pour la solidarité recouvre les terrains d'interventions classiques de la Ligue : le loisir, le sport, la culture, les vacances, l'école. Dans ces différents domaines nous avons une triple responsabilité : promouvoir des activités ouvertes à tous, dans un réel souci de mixité sociale, permettre l'accès des plus démunis aux activités, aux outils et aux réalisations de qualité, et enfin donner droit de cité et reconnaissance aux modes de vie et aux pratiques des couches populaires. Il n'est pas toujours aisé de tenir ensemble les trois objectifs : c'est pourtant ce qui caractérise l'originalité de notre démarche.

Agir pour la laïcité

L'idéal laïque qui a présidé à la fondation de la Ligue de l'enseignement continue d'irriguer ses projets, car il favorise un véritable pluralisme de l'expression culturelle, de la pensée, des opinions et des convictions.

La laïcité n'est pas simplement un principe constitutionnel. Valeur basée sur la reconnaissance de l'égalité de dignité de tout être humain, elle doit au quotidien inspirer toutes les luttes contre les inégalités et les exclusions pour plus de justice sociale, dans une société solidaire. Faisant de la diversité reconnue des cultures, une possibilité d'enrichissement commun et un facteur d'intégration, la laïcité, par la rencontre des personnes et la confrontation des idées qu'elle permet, facilite l'évolution des mentalités ; par l'éthique du débat qu'elle favorise, elle contribue au vivre ensemble et au fonctionnement réel de la démocratie. Emanciper les individus des emprises collectives trop massives, mais aussi permettre de reconnaître comme légitime la diversité des affiliations spirituelles, confessionnelles ou philosophiques de citoyens qui partagent les mêmes convictions démocratiques, reste le sens de l'engagement de la Ligue de l'enseignement pour la laïcité. Aujourd'hui, ce combat, plus que jamais nécessaire, passe par le refus résolu de toute forme de discrimination, la promotion d'une société française plurielle dans sa composition ethnique, riche de sa diversité linguistique, culturelle, religieuse et philosophique.

PROJET FEDERAL

Valeurs et priorités

Le projet fédéral de la Ligue de l'enseignement, fédération départementale 13, s'inscrira pour les trois années à venir dans la continuité des engagements pris mais aussi dans le cadre national des priorités élaborées pour le mouvement.

Ce projet s'appuyant sur les valeurs fondamentales de notre mouvement - laïcité, démocratie, justice sociale - sera chaque année le prélude à la mise en œuvre d'un programme annuel.

- la laïcité, loin d'être neutralité est bien un engagement, une mobilisation contre toutes les idoles et les barbaries modernes. Elle exige l'exercice d'une vigilance pour que s'appliquent et se respectent ses conditions d'exercice dans tous les domaines (l'école, la santé, les cultes, le logement...)
- la démocratie, comme dynamique, un mouvement celui du droit, de la déclaration des droits en actes, par le partage de la souveraineté par le peuple entier, y compris la minorité
- la justice sociale, condition nécessaire à l'égalité des Droits qui impose de traquer et débusquer sans relâche les injustices et les dénoncer pour les tarir.

Laïcité, démocratie, justice sociale sont les fondements de notre mouvement créé pour former des citoyens autonomes et solidaires sur leur territoire de vie, en France, en Europe et dans le monde.

Dépasant la simple affirmation de valeurs, c'est dans le choix des objectifs prioritaires que sera explicitée plus et mieux le sens de notre action. Quatre objectifs prioritaires, véritables causes communes pour les trois années qui viennent, vont permettre de rassembler celles et ceux que nous aspirons aujourd'hui à voir avec nous dans l'action : responsables des associations locales affiliées et fédérées, adhérents individuels, militants sociaux, intellectuels engagés, éducateurs professionnels et bénévoles...

La Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône se mobilise pour les trois années à venir :

- pour un véritable droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, et une éducation démocratique de l'enfance et de la jeunesse
- pour l'exercice de la citoyenneté sur tous les territoires et la promotion de l'engagement bénévole et associatif
- pour reconnaître et favoriser l'expression de la diversité et lutter contre toutes les formes de discriminations
- pour une culture politique de l'environnement et du développement durable

Des éléments pour la construction du projet fédéral

Une réalité simple s'impose : cohabitent dans le mouvement Ligue de l'enseignement des militants, des élus qui élaborent et portent le projet politique de l'association, des bénévoles qui animent nos actions, des salariés qui contribuent quotidiennement à leur mise en œuvre, des usagers venus dans une association affiliée pour exercer une activité, des clients venus chercher une prestation (assurance, licence sportive, vacances...). La Ligue fédère des associations qui pour la plupart se sont créées indépendamment d'elle, qui ont des objets spécifiques et qui le plus souvent s'ignorent entre elles.

- Faut-il être une grande fédération menant des actions socioculturelles, organisant des activités, offrant des services et cherchant à élargir le nombre des associations adhérentes?
- Faut-il s'appuyer sur les associations qui souhaitent mettre en œuvre le projet militant et inviter leurs responsables à être plus ambitieux ?

Une solution conforme aux caractéristiques et à l'histoire de la Ligue de l'enseignement passe par une articulation dynamique des deux questionnements. La Ligue doit faire de sa diversité une force pour qu'existe dans les faits et sur le territoire une ambition nouvelle permettant à tous de vivre mieux, de comprendre le monde, de peser sur un devenir commun pour plus de justice et de fraternité. (extrait du rapport introductif « Associés pour quoi faire ? » - 2001)

Qu'est-ce qui a changé ?

En une vingtaine d'années, la société a davantage changé qu'en 100 ans. Les transformations rapides, les moyens de communication, les recherches sur la modification du vivant, la circulation accélérée et mondialisée des personnes, des biens, des cultures portent en germe autant de progrès que de risques. Mais les déréglementations et les concentrations financières sont sources d'inégalités et menacent notre environnement. Elles provoquent des affrontements, des crispations intégristes, l'uniformisation des modes de vie au détriment de la diversité des cultures, la transformation en marchandise de la plupart des activités sociales et ont de graves conséquences pour la paix.

La mondialisation capitaliste, telle qu'elle se développe actuellement est un facteur de tensions sociales et de nouveaux risques, mais elle fournit aussi l'occasion d'élargir le champ de la conscience civique et de la mobilisation. Il faut relever ce défi et chercher dans l'esprit de l'éducation populaire à donner les clés pour comprendre ces évolutions, apprendre à tisser de nouveaux liens de solidarité, ouvrir des voies de régulation de ces processus.

Cette situation transforme profondément les conditions d'exercice de la citoyenneté et de l'engagement associatif, les soumet à de nouveaux défis et à de nouvelles interrogations. En particulier le développement de l'individualisme produit des effets contradictoires : d'un côté, il émancipe les individus, mais de l'autre, il tend à réduire les protections auxquelles ils aspirent et à limiter leur capacité d'engagement.

Face à ces questions les associations n'ont sans doute qu'une action modeste, mais qui peut être décisive pour lutter contre la fatalité. Dans une période où l'on hésite entre la mélancolie des choses ratées ou la résignation et la recherche d'un idéal, la Ligue s'inscrit résolument dans le camp de ceux qui veulent redonner espoir et confiance : le progrès d'une humanité meilleure ne repose que sur la conscience et la détermination à agir.

LES AXES DU PROJET FEDERAL DE LA FEDERATION DES AIL

Quels défis pour une organisation de l'éducation populaire ?

Militer ? Fédérer ?

Militer. Ce verbe a-t-il encore un sens dans le monde d'aujourd'hui ? C'est à cette question que des chercheurs ont essayé d'apporter un éclairage différent¹. Hier, militant par adhésion idéologique, familiale, syndicale, ils constatent que c'est par l'action qu'on le devient aujourd'hui.

L'action de militer serait aujourd'hui pensée non seulement comme moyen d'apporter en situation une réponse immédiate, même provisoire aux problèmes considérés, mais aussi l'occasion de les rendre publics et de faire exister socialement les acteurs. Cette visée pragmatique de l'engagement s'inscrit tout à la fois dans un contexte de fin de grandes utopies, mais aussi dans un contexte qui traduit l'impuissance des pouvoirs publics à traiter rapidement les problèmes lancinants. Cependant, constatent les auteurs, la recherche de résultats ne signifie pas la disparition de toute visée utopique.

La diversité des partenariats qu'entretient la Ligue de l'enseignement - Fédération AIL est symptomatique de ce constat : si le nombre d'associations affiliées reste stable (environ 700), la multiplicité de leurs interventions traduit bien les préoccupations qui les mobilisent. Si l'action socio culturelle reste la modalité d'affiliation traditionnelle, il est urgent pour la Fédération de se poser la question du sens d'un autre verbe : fédérer. Pour se rapprocher de ses partenaires qui souhaitent collaborer avec la Fédération dans le cadre de dispositifs publics, pour répondre à de nouveaux besoins d'intervention de ses adhérents dans l'espace public, social ou économique, la Fédération doit pouvoir offrir un espace d'action concerté à ces personnes qui se retrouvent dans les combats de la Ligue (la laïcité, la démocratie, la justice sociale, l'éducation), sans forcément correspondre à ses schémas organisationnels et qui devront demain y trouver une nouvelle place (collectif d'habitants, associations d'usagers des centres sociaux, collectivités locales, individus non apparentés à une association...).

Pour mettre en œuvre les nouveaux dispositifs d'adhésion (affilier, fédérer) il est nécessaire que la Fédération des AIL renforce et structure sa connaissance du réseau :

- par une approche territoriale du réseau : l'implantation des associations dans le département, la nature des activités déployées, les publics ciblés ;
- par une approche d'animation du réseau : par secteurs géographiques déterminés, identification des besoins, des attentes, des difficultés, des projets en cours ou à développer
- par une approche politique : la conscience de l'appartenance à un réseau national et la mise en réseau des initiatives par la valorisation des projets, la mise en commun d'outils, l'organisation d'échanges et de rencontres sur des thèmes fondamentaux par rapport aux spécificités du département (laïcité, mixité sociale, politiques éducatives, place des associations dans le développement local, solidarité internationale, économie sociale et développement durable...)

La Fédération des AIL a identifié dans son fonctionnement un secteur « *vie fédérative* » qui aujourd'hui doit prendre en compte de nouveaux éléments pour promouvoir et développer la vie associative : les évolutions sociales et économiques des territoires et des habitants, la connaissance des dispositifs publics, la compréhension des nouveaux enjeux auxquels doivent faire face les collectivités locales dans la mise en œuvre de la réforme de l'Etat.

¹ *Militer aujourd'hui* – J.ION – S.FRANGUIADAKIS – P.VIOT – CEVIPOF Collection autrement (2005)

Le rôle de la Fédération des AIL est de sensibiliser les associations à ces mutations territoriales et d'examiner avec celles qui le souhaitent les voies d'une plus juste adaptation de leurs missions aux nouveaux besoins et attentes de leurs adhérents ; d'accompagner celles qui veulent aller plus loin dans leurs projets pour une plus grande implication sur le territoire.

Pour rendre plus lisible cet objectif, le secteur « *vie fédérative* » doit engager une réflexion :

- sur la connaissance des services et informations à mettre à la disposition des associations, par l'intermédiaire d'un centre de ressources ;
- sur la mise à disposition de personnes ressources pour accompagner les responsables associatifs dans leurs projets ;
- sur la coordination des initiatives associatives en réactivant la communication sur le site Internet, en améliorant la qualité de la lettre fédérale pour qu'elle soit plus opérationnelle, en créant des outils de communication pour une meilleure information sur le projet fédéral de la Fédération des AIL, sur les orientations et actions de la Ligue de l'enseignement.

La petite enfance

Au cœur de la problématique de l'éducation, la Fédération des AIL a souhaité poser celle de la famille dans sa fonction parentale. Déjà, par le biais des Maisons Pour Tous / Centres sociaux, la prise en compte de la fonction parentale se fait en lien avec les professionnels du secteur, dans des domaines qui touchent à l'accueil des petits enfants (halte garderie, point accueil bébé, centre de loisirs et garderies scolaires pour jeunes enfants), leur santé, leur sociabilité. Ces temps d'accueil enfants / parents permettent d'apporter un soutien aux familles qui se trouvent en difficulté dans leur mission éducative.

L'accompagnement à la fonction parentale est appelée à se développer puisqu'en 2005/2006 la Fédération assurera la coordination du REAAP (Réseau d'Ecoute et d'Appui d'Accompagnement des Parents) sur le département visant à coordonner territorialement les actions et les mettre en cohérence avec les autres dispositifs de droit commun.

Des développements seront envisagés en termes d'accompagnement technique et logistique des réseaux. Cet accompagnement vise à renforcer les compétences des parents à être les premiers éducateurs de leurs enfants en s'appuyant sur leur savoir faire et leurs capacités à s'entraider.

La capitalisation des expériences menées, la mutualisation des réflexions engagées avec les partenaires du secteur sont propices aujourd'hui pour permettre à la Fédération des AIL de s'engager plus avant dans le secteur de la formation et de l'expertise sur la petite enfance : projets d'accueil de jeunes enfants, expertise pour l'organisation de lieux d'accueil, formation des assistantes maternelles, aide à la parentalité, aide technique et accompagnement des associations de parents qui organisent des crèches parentales...

L'accueil de jeunes enfants doit permettre de répondre à un besoin de garde que les familles expriment : besoin de garde pour permettre aux parents d'avoir un emploi, besoin de garde pour favoriser l'insertion sociale des parents et enfants, nouveaux besoins de garde générés par la réduction du temps de travail ou encore par la difficulté rencontrée de scolariser les jeunes enfants dans la commune.

La Fédération des AIL peut apporter des réponses non seulement sur le plan social mais aussi sur le plan éducatif de l'accueil des jeunes enfants. Pour que la Fédération puisse être repérable sur ce champ, il faudra certainement envisager à terme la structuration d'un nouveau secteur à l'interne pour développer de la compétence.

Lutter contre les exclusions

« Il ne suffit pas de proclamer l'égalité des droits, il faut que dans les faits, chaque jour diminue l'inégalité des conditions » ces propos de Léon Bourgeois qui fut président de la Ligue de l'enseignement de 1894 à 1898, restent d'une féroce actualité.

La situation du département des Bouches du Rhône n'est pas en reste, avec une désindustrialisation galopante qui précipite dans le chômage nombre de salariés : taux de chômage de 14 % sur le département, 116 000 demandeurs d'emploi, 71 460 allocataires du RMI, le revenu médian de 13450 € par unité est inférieur à la moyenne nationale (13 980 €). La montée de la paupérisation se fait plus visible, compte tenu de la dégradation du marché du travail et de l'affaiblissement des liens sociaux : un nombre conséquent de familles, de personnes, ne peuvent survivre que par les minimums sociaux de garantie de ressources de l'Etat ou de dispositifs sociaux.

Les axes d'intervention pour les populations en difficulté sont nombreux et complexes. Par contre, la Fédération des AIL, au travers des secteurs qu'elle couvre (scolaire, culturel, sportif, loisirs et vacances, formations...) doit cibler les actions qu'elle est en capacité de porter, en partenariat avec d'autres organisations. Elle doit s'inscrire dans des actions de prévention des exclusions avant toute chose. A ce titre, grâce à son réseau fédéral, elle doit pouvoir activer des solidarités de proximité et aider à relayer des informations, accompagner vers les réseaux spécialisés qui luttent contre les exclusions.

Cet engagement doit être lisible et soutenu par une communication externe et interne : la Fédération des AIL pourra ainsi prendre sa part aux débats, aux actions collectives lorsque son intervention sera nécessaire. L'expérience menée à partir des équipements sociaux, les interventions dans le cadre des formations civiques, les initiatives associatives du réseau fédéral, constituent autant de points d'ancrages pour être réactif, en partenariat avec d'autres, sur certains domaines comme la santé, l'éducation et la déscolarisation, l'emploi, la formation des adultes, l'insertion, le respect des droits ...

La nécessaire connaissance des réseaux actifs doit s'organiser pour que la Fédération des AIL participe et s'engage pour des causes qui la concernent plus spécifiquement et pour lesquelles elle peut apporter un réel soutien.

Les « TIC » Nouvelles technologies de l'information et de la communication

L'expérience acquise par la Fédération des AIL au travers de la gestion de l'opération partenariale avec le Conseil Général « ORDINA 13 », a été le point de départ du développement de nouvelles compétences techniques et d'organisation de ce dispositif à l'échelle départementale.

Aujourd'hui, cette expérience doit permettre de développer une réflexion autour du rôle qu'une association d'éducation populaire peut jouer en matière d'accompagnement aux usages des nouvelles technologies, tant auprès des jeunes qu'auprès des enseignants et des familles.

De nécessaires partenariats et complémentarités sont à rechercher auprès des prescripteurs que sont l'Education nationale, le Conseil général, les enseignants pour que le portage du projet puisse servir la recherche pédagogique et technologique.

Comment aider à faire évoluer les pratiques pédagogiques des enseignants pour une utilisation de l'outil informatique au service des enseignements, la mise à disposition des élèves d'un plus grand nombre de connaissances, le développement d'un usage éducatif et autonome de l'outil informatique ?

Comment permettre aux familles de suivre la scolarité de leurs enfants en les sensibilisant aux usages des nouvelles technologies ?

Quelles formations dispenser aux intervenants éducatifs, pédagogiques, techniques pour construire collectivement autour de l'élève un environnement favorable aux développements des nouvelles technologies ?

La Fédération des AIL, au contact de chercheurs en sciences de l'éducation, de sociologues et autres universitaires au fait de ce champ de recherche, doit s'engager à poursuivre la réflexion pour apporter des éclairages scientifiques sur la question des usages des nouvelles technologies, pour comprendre et promouvoir de nouvelles pratiques culturelles populaires et prévenir des tendances à la marchandisation de l'enseignement.

La reconquête des enseignants

Le terrain privilégié de l'action de la Fédération est celui de l'école : de la maternelle au lycée, les élèves peuvent profiter des actions que mène la Fédération et les enseignants peuvent bénéficier des services d'une association complémentaire de l'enseignement public. Pourtant force est de constater que l'agrément qui distingue les associations habilitées par le ministère de l'Éducation nationale, n'est pratiquement pas connu, encore moins reconnu et distingué pour ce qu'il représente : une complémentarité avec l'enseignement public.

Dans le département, la Fédération des AIL n'est présente auprès des enseignants que par le biais d'un stage USEP. Il est urgent d'aller au devant des collègues en formation et d'expliquer comment les projets de classe peuvent trouver un accompagnement auprès des associations agréées, notamment dans des pratiques respectueuses de l'enfant, de ses besoins, de ses rythmes. Aider à comprendre l'enfant dans son milieu, l'accompagner, le soutenir dans ses difficultés, l'aider à vivre sa scolarité autrement, lui permettre de poursuivre un parcours scolaire mal engagé... se sont autant de projets qu'enseignants et associations peuvent réussir conjointement.

Le temps de formation des enseignants est la période propice à une meilleure compréhension des atouts des associations complémentaires : par son réseau actif de militants enseignants, l'USEP peut permettre une meilleure compréhension du travail que mène la Fédération des AIL en milieu scolaire. Mais il ne doit pas s'arrêter à la rencontre des enseignants du premier degré : la Fédération a des atouts pour intervenir dans les collèges et lycées, et en milieu universitaire.

Tous les services doivent pouvoir concourir au maillage du territoire scolaire : actions sportives, culturelles, classes de découvertes et voyages scolaires, mise à disposition de matériel d'exposition, échanges et rencontres autour des campagnes nationales, aide à la création de juniors associations, organisation d'évènements locaux, formation des délégués d'élèves, formation des parents, accompagnement de projets scolaires, projets éducatifs locaux...

Pôles d'intervention

Ce ne sont pas tant les valeurs ni les objectifs que porte la Fédération des AIL qui ont changé, mais plutôt le contexte général dans lequel ils se développent : conquête de nouveaux droits sociaux, aménagement du droit au travail, évolution du niveau de vie, conquête de l'autonomie par les individus, inversion des priorités entre des aspects qualitatifs et quantitatifs, individualisation des demandes et des comportements, dissolution des repères collectifs, inquiétude latente provoquée par les phénomènes identitaires...

Trois pôles seraient à développer pour l'éducation populaire, dans lesquels il appartiendrait à la Fédération AIL de s'inscrire :

- **Pôle de la reconnaissance** : la reconnaissance du secteur associatif. Une meilleure prise en compte des associations, qui se veulent des partenaires à part entière, la prise en compte des compétences des individus qui les fréquentent ou les organisent, la recherche d'une meilleure autonomie financière des associations et la reconnaissance de leurs champs d'interventions à tous les échelons des territoires (mondial, européen, national, local).

- **Pôle de l'éducation** : il est nécessaire aujourd'hui de résoudre la double problématique de l'école par rapport aux territoires. D'une part elle doit faire face aux inégalités croissantes en matière territoriale et d'autre part elle doit trouver une nécessaire articulation de ses missions éducatives et d'instruction. L'école doit également retrouver les formes de la médiation avec les familles, travailler sur la mixité des projets éducatifs (mixité homme/femme, reconnaissance de la différence, mixité des lieux...), se réapproprier une conception de la culture qui associe la société.

- **Pôle des territoires** : accéder à des projets locaux partagés par les différents acteurs institutionnels, favoriser et développer la participation des habitants, amener une approche éducative et économique de l'environnement, garder la cohérence entre les politiques de l'Etat et les politiques locales, développer l'action des grands réseaux fédératifs, associer les médias à la communication sur les actions pour valoriser ces dernières et les populations qui les entreprennent.

POLE DE L'EDUCATION

POUR UN VERITABLE DROIT A L'EDUCATION ET A LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE, ET UNE EDUCATION DEMOCRATIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Reconductions d'actions et Actions à court terme

- ❖ Faire connaître le texte d'orientation de la Ligue sur l'école « Refonder l'école pour qu'elle soit celle de tous » : aux enseignants et institutions scolaires, aux partenaires de l'école
- ❖ Impulser, soutenir cette éducation « partagée »
- ❖ Développer la présence de la Ligue de l'enseignement auprès des IUFM : interventions en formation, documents pédagogiques, matériels d'exposition...
- ❖ Développer la représentation collective en milieu scolaire et l'éducation à la citoyenneté (Juniors associations, Conseil général des collégiens, formation des délégués élèves)
- ❖ Développer les actions éducatives et culturelles dans les temps post et périscolaires (lecture, écriture, littérature, éducation à l'image, développement des pratiques artistiques...)
- ❖ Accompagner la scolarité : dispositifs locaux ATSP, Coup de pouce, CLAS...
- ❖ Prévenir les ruptures scolaires (ateliers relais, cellule de veille éducative, groupe de travail national)
- ❖ Réagir aux politiques publiques : participer au réseau de réussite éducative
- ❖ Lutter et prévenir contre l'illettrisme (Lire et faire lire, ateliers conte, éducation à l'image)
- ❖ Eduquer contre les discriminations (semaine d'éducation contre le racisme, campagne « si on s'la jouait fraternel »)
- ❖ Développer l'accueil en classe de découverte dans les équipements de la FAIL
- ❖ Développer la diffusion des classes de découverte du réseau national Ligue
- ❖ Développer les actions péri-scolaires, et plus particulièrement dans le domaine de la petite enfance
- ❖ Participer aux rencontres nationales organisées dans le réseau (ex : rencontres nationales de l'éducation de Rennes) et apporter des témoignages
- ❖ Renouer le contact avec les syndicats d'enseignants, parents et autres partenaires de l'école : rencontres, échanges d'informations, invitation à participer à des débats...
- ❖ Accompagner les jeunes, les adultes aux usages de l'informatique (passeport Internet pour les élèves, sensibilisation des familles, ateliers informatique, accompagnement dans les formations BAPAAT et BP, formation de coordonnateurs CEL, réflexion à partir de l'opération « Ordina 13 » sur l'accompagnement des enseignants...)

Actions à moyens terme

S'intéresser, découvrir et essayer de développer des contacts avec des partenaires européens par le biais des dispositifs initiés par La Ligue (Solidar, site Internet Euroschool, solidarité laïque...)

❖ Développer des échanges internationaux professionnels

POUR L'EXERCICE DE LA CITOYENNETE SUR TOUS LES TERRITOIRES ET LA PROMOTION DE L'ENGAGEMENT BENEVOLE ET ASSOCIATIF

Reconductions d'actions et Actions à court terme

- ❖ Participer au développement de projets sur les territoires (CEL, CTL, CL...)
- ❖ Diffuser des travaux de réflexion des clubs de réflexion et cercle Condorcet
- ❖ Développer le réseau des associations scolaires : USEP
- ❖ Développer des pratiques participatives en USEP : participation des enfants aux réunions, élections des délégués, organisation de rencontres sportives dans un esprit de culture et d'éthique du sport
- ❖ Développer le réseau et le rayonnement des associations sportives UFOLEP : promouvoir et défendre « cette autre idée du sport qui en fait un outil d'éducation pour tous et de cohésion sociale.
- ❖ Favoriser l'accès aux vacances des enfants et des jeunes : promouvoir la campagne de solidarité de la JPA dans les établissements scolaires publics et auprès des familles
- ❖ Promouvoir et défendre les 7 propositions de la JPA pour le droit aux vacances
- ❖ Lutter contre les incivilités et la violence sportive - UFOLEP (commission d'éthique)

Actions à moyens terme

- ❖ Développer le dispositif « parcours civiques » et organiser des projets d'actions notamment sur certaines dates commémoratives (Ex : pôle des droits, pôle de la mémoire, pôle de la fraternité)

POUR RECONNAITRE ET FAVORISER L'EXPRESSION DE LA DIVERSITE ET LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS

Reconductions d'actions et Actions à court terme

- ❖ Développer et promouvoir la quinzaine de l'école publique : Pas d'école, Pas d'avenir !
- ❖ Former le personnel d'encadrement à l'accueil des publics porteurs de handicaps (vacances et loisirs, actions sportives, culturelles...)
- ❖ Eduquer contre les discriminations (Semaine d'éducation contre le racisme)
- ❖ Lutter contre la fracture numérique : ateliers, améliorer le taux d'informatisation des foyers
- ❖ Améliorer la connaissance et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- ❖ Agir dans l'école à l'attention des plus démunis.

Actions à moyens terme

- ❖ Former le personnel d'encadrement à l'accueil des publics porteurs de handicaps (vacances et loisirs, actions sportives, culturelles...)

POUR UNE CULTURE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Reconductions d'actions et Actions à court terme

- ❖ Développer les classes environnement
- ❖ Développer des programmes d'éducation à l'environnement auprès des enseignants, auprès des cadres des centres de vacances et de loisirs.
- ❖ Participer aux regroupements nationaux organisés dans le réseau
- ❖ Développer des outils pédagogiques à destination des enseignants, diffuser ceux qui existent
- ❖ Développer les petits déjeuners solidaires sur les équipements labellisés CED : citoyenneté, environnement, développement
- ❖ Expliciter et faire vivre le concept de développement durable dans nos structures : siège administratif, lieux de formation, divers équipements...

Actions à moyens terme

- ❖ Développer des outils pédagogiques à destination des enseignants, diffuser ceux qui existent

POLE ASSOCIATIF

POUR UN VERITABLE DROIT A L'EDUCATION ET A LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE, ET UNE EDUCATION DEMOCRATIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Reconductions d'actions et Actions à court terme

- ❖ Former les salariés et les cadres, les responsables associatifs qui encadrent les activités au plan fédéral : le projet porté par la Ligue, la place des pratiques de l'éducation populaire...
- ❖ Accompagner les associations dans des démarches de projets éducatifs locaux
- ❖ Développer les formations associatives (gestion, administration, technique de projet...)
- ❖ Accompagner aux usages de l'informatique (passeport Internet, ateliers informatique, formation BAPAAT et BP...)
- ❖ Former à l'encadrement des activités associatives (BAFA - BAFD - formations associatives, groupe de travail régional)
- ❖ Développer la formation de l'encadrement sportif (UFOLEP)
- ❖ Organiser la circulation des informations nationales via les associations

Actions à moyens terme

- ❖ Créer un centre de ressources pour accompagner administrativement et juridiquement les associations
- ❖ Développer des cercles et clubs de réflexion
- ❖ Impliquer davantage les associations dans la vie fédérale
- ❖ Promouvoir les initiatives associatives
- ❖ Intégrer des problématiques européennes dans les formations associatives

POUR L'EXERCICE DE LA CITOYENNETE SUR TOUS LES TERRITOIRES ET LA PROMOTION DE L'ENGAGEMENT BENEVOLE ET ASSOCIATIF

Reconductions d'actions et Actions à court terme

- ❖ Développer le lien entre la Fédération et les associations : créer des relais départementaux
- ❖ Organiser des séminaires de réflexion sur la participation
- ❖ Aider au montage de projets des associations
- ❖ Aider au diagnostic associatif et accompagner les projets
- ❖ Développer le site Internet de la Fédération

- ❖ Développer des outils de communication de la Fédération (Action Laïque, diffusion des travaux de réflexion)
- ❖ Améliorer la communication : création d'une plaquette de présentation de la Fédération
- ❖ Développer la connaissance des dispositifs relatifs à l'emploi associatif : centre de ressources, syndicat d'employeur UNODESC
- ❖ Développer la connaissance des services assurances - APAC
- ❖ Animer le réseau des associations affiliées en organisant des rencontres (sportives, culturelles...)

Actions à moyens terme

- ❖ Faire connaître et développer le réseau des Juniors associations
- ❖ Développer de nouvelles formes d'adhésions : mettre en œuvre les propositions de la Ligue de l'enseignement
- ❖ Développer des actions régionales : centre de ressources, formations associatives

POUR RECONNAITRE ET FAVORISER L'EXPRESSION DE LA DIVERSITE ET LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS

Reconductions d'actions et Actions à court terme

- ❖ Organisation de débats sur l'actualité et les thèmes fondateurs de la Ligue de l'enseignement : laïcité, droits de l'enfant... (clubs de réflexion, Cercle Condorcet...)

Actions à moyens terme

- ❖ Développer des accords partenariaux avec des pays du pourtour méditerranéen
- ❖ Développer la fonction ressource en matière d'aide au développement de projet et échanges internationaux (avec le support de partenariats associatifs locaux et nationaux)

POUR UNE CULTURE POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Reconductions d'actions et Actions à court terme

- ❖ Relier à la notion d'environnement les pratiques sportives et de pleine nature

Actions à moyens terme

- ❖ Favoriser la connaissance des dispositifs d'aide au développement de l'économie sociale dans le cadre du développement durable (ex : micro-crédit)
- ❖ Promouvoir les initiatives associatives

POLE DES TERRITOIRES

POUR UN VERITABLE DROIT A L'EDUCATION ET A LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE, ET UNE EDUCATION DEMOCRATIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Reconductions d'actions et Actions à court terme

- ❖ Apprendre à développer de l'action collective et défendre des projets (dispositifs jeunes citoyens, MPT, opération nationale Place Publique Juniors, VVV)
- ❖ Favoriser l'accès aux loisirs éducatifs (CL - MPT)
- ❖ Favoriser l'accès aux vacances, la mixité sociale - Réflexion régionale (Partenariats institutionnels, développement de la campagne de solidarité JPA, partenariats avec les centres sociaux...)
- ❖ Développer l'accueil éducatif de la petite enfance (halte garderie, garderie scolaire maternelle, CL maternel, formation des assistantes maternelles, engagement dans les réseaux d'aide à la parentalité)
- ❖ S'impliquer dans les projets éducatifs territoriaux : diagnostic, élaboration du projet, pilotage du groupe des partenaires (groupe de pilotage départemental CEL /JS, réponse à appel d'offre, participation au groupe de travail national...)
- ❖ Promouvoir et développer la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- ❖ Accompagner le déroulement de carrière des jeunes dans les métiers de l'animation
- ❖ Accompagner aux usages de l'informatique (passeport Internet, ateliers informatique, formation BAPAAT et BP...)
- ❖ Développer l'emploi associatif
- ❖ Accompagner la remobilisation de la personne dans le projet personnel de formation (APP, MPT...)
- ❖ Construire de nouveaux partenariats avec les réseaux des PLI, ANPE, services publics de l'emploi.
- ❖ Accueillir et former les jeunes non qualifiés et sans emploi
- ❖ Créer des espaces ouverts d'éducation permanente
- ❖ Développer l'action culturelle territoriale (recomposition d'un patrimoine, exposition sur l'histoire de l'association)
- ❖ Développer des actions culturelles et arts plastiques (MPT)
- ❖ Animer la fonction ressources départementale à la scolarité

Actions à moyens terme

- ❖ Créer des points d'informations pour les jeunes
- ❖ Entamer la réflexion autour de la restauration scolaire et étendre le champ des interventions en formation de la fédération
- ❖ Développer des formation qualifiantes : BP intergénérationnel au plan régional, BP interculturel...
- ❖ Développer la présence de la Fédération dans les établissements professionnels, lycées, Universités.
- ❖ Développer une réflexion sur la lecture / écriture et en faire un pôle de compétence pour la Fédération AIL
- ❖ Initier une réflexion sur la restauration scolaire et la formation des acteurs éducatifs
- ❖ Organiser l'accompagnement à la fonction parentale au travers de la coordination des REAAP sur le département
- ❖ Organiser l'accompagnement technique et logistique des points d'intervention.

POUR L'EXERCICE DE LA CITOYENNETE SUR TOUS LES TERRITOIRES ET LA PROMOTION DE L'ENGAGEMENT BENEVOLE ET ASSOCIATIF

Reconductions d'actions et Actions à court terme

- ❖ Développer des collectifs d'habitants et comités d'usagers (MPT)
- ❖ Connaître le schéma de développement des territoires et l'organisation et missions des pouvoirs publics pour agir plus efficacement
- ❖ Développer des lieux de rencontres et de convivialité : fête des voisins, spectacles vivants avec les habitants...
- ❖ Mettre en perspective les actions des associations scolaires - USEP / UFOLEP- et les MPT pour développer des pratiques sportives et rentabiliser l'utilisation des équipements sportifs

Actions à moyens terme

- ❖ Développer la gestion d'accueils de la petite enfance
- ❖ Accompagner les communes dans les projets éducatifs et d'aménagement
- ❖ Poursuivre le développement de la fédération dans le cadre d'actions liées à l'économie sociale : gestion d'équipements d'accueil de groupes d'équipement sociaux, développement de centres de loisirs en partenariat avec les collectivités locales

Reconductions d'actions et Actions à court terme

- ❖ Développer les chantiers de jeunes dans les pays en voie de développement (VVSI)
- ❖ Développer les rencontres sportives inter quartiers (UFOLEP - MPT)
- ❖ Développer la formation des animateurs sportifs dans un cadre d'échange international (projet Liban, Sénégal) UFOLEP - USEP - FAIL
- ❖ Agir en partenariat dans le cadre du développement des programmes éducatifs concertés (Maroc, PCM) - Solidarité Laïque / Ligue
- ❖ Rénover les équipements pour les adapter aux normes d'accueil des publics porteurs de handicaps
- ❖ Eduquer contre les discriminations (Semaine d'éducation contre le racisme). A développer dans les équipements sociaux
- ❖ Développer des actions de sensibilisation (MPT) dans le cadre de la prévention de la santé.
- ❖ Développer l'organisation de garderies scolaires
- ❖ Développer l'accès aux droits (plate-forme de services publics)
- ❖ Participer aux actions d'intégration des primo-arrivants (Formation civique dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration ; journées d'information « vivre en France » CAI)
- ❖ Développer régionalement les actions de type CAI avec le FASILD
- ❖ Développer les interventions auprès des personnes âgées (ateliers arts plastiques des seniors, MPT, intergénérationnel)
- ❖ Saisir toutes les opportunités pour participer à la lutte contre la précarité.
- ❖ Accompagner les demandeurs d'emploi (dispositif Conseil Général)
- ❖ Promouvoir la connaissance des cultures au travers d'animations et des festivals (MPT)
- ❖ Développer les rencontres sportives inter quartiers
- ❖ Organisations de débats sur l'actualité (clubs de réflexion, Cercle Condorcet...)

Actions à moyens terme

- ❖ Rénover les équipements pour les adapter aux normes d'accueil des publics porteurs de handicaps
- ❖ Œuvrer pour le maintien à domicile des personnes âgées
- ❖ Agir pour favoriser l'accès à la citoyenneté des minorités
- ❖ Agir pour l'accès à la responsabilité politique des femmes et des jeunes

Reconductions d'actions et Actions à court terme

- ❖ Développer des initiatives dans le cadre des politiques de la Ville dans le domaine de l'éducation à l'environnement, y compris en milieu urbain (MPT)

Actions à moyens terme

- ❖ Développer des partenariats avec d'autres organisations ayant des expériences et une réflexion sur le sujet
- ❖ Labelliser CED l'équipement du Sauze
- ❖ Mise en œuvre et réflexion sur le recyclage des déchets à la fédération, dans les équipements
- ❖ Recyclage du matériel informatique

GLOSSAIRE

AIL : Amis de l'Instruction Laïque. Appellation dans les Bouches du Rhône de la section départementale de la Ligue de l'enseignement

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi

APAC : Association pour l'Assurance Confédérale. Service assurance et mutuelle du cabinet de courtage de la Ligue de l'enseignement

APP : Atelier Pédagogique Personnalisé. La Fédération gère un atelier à Salon

ATSP : Aide au Travail Scolaire Personnel

BAFA : Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur

BAFD : Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur

BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien de la Jeunesse et des Sports

BP : Brevet Professionnel

CAI : Contrat d'Accueil et d'Insertion - concerne toutes les personnes, primo-arrivants, sur le territoire national

CED : Citoyenneté Environnement Développement

CEL : Contrat Educatif Local

CFREP : Centre de Formation en Recherche en Education Permanente

CL : Centre de Loisir, anciennement CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement)

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

CTL : Contrat Temps Libre

FAIL : Fédération des Amis de l'Instruction Laïque

FASILD : Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

JPA : La Jeunesse au Plein Air

JS : Jeunesse et Sports - direction départementale et régionale de la Jeunesse et des Sports

MPT : Maison Pour Tous - équipements que la fédération gère par délégation de service public pour la ville de Marseille

PACA : Provence Alpes Côte d'Azur

PCM : Programme Concerté au Maroc, regroupe les actions menées par la Ligue dans le cadre de ce programme éducatif et solidaire

PLI : Plan Local d'Insertion

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

UFOLEP : Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique

UNODESC : Syndicat d'employeurs, anciennement Union Nationale des Organismes de Développement Social et Culturel. Un groupement de syndicats d'employeurs existe aujourd'hui : CNEA dans lequel a fusionné l'UNODESC

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience, dispositif qui permet d'obtenir des équivalences de diplômes

VVSI : Dispositif national dans le cadre des politiques de la ville, Ville Vie Vacances International, concerne des chantiers de jeunes à l'étranger, le plus souvent dans des actions de solidarité internationale

VVV : Ville Vie Vacances. Même dispositif qui permet à des enfants et des adolescents de bénéficier d'un projet de vacances préparé toute l'année dans le cadre de l'action éducative et sociale